

Cours de postformation pour assistants en pharmacie diplômés Session 2018 - 2020

La SVPh est heureuse de vous proposer un cours de postformation qui, nous l'espérons, saura retenir votre attention.

1. But

Le but de ce cours est de permettre aux assistants en pharmacie diplômés d'acquérir de nouvelles connaissances d'une part, de rafraîchir certaines matières d'autre part, afin d'évoluer dans leur profession.

2. Organisation

Les cours ont lieu au Centre Patronal, route du Lac 2 à 1094 Paudex. Un parking gratuit est à disposition des visiteurs.

La formation comporte des matières enseignées à raison d'une soirée par semaine - le lundi de 19h30 à 22h00 - de septembre à décembre et de janvier à avril. Elle comporte les cours suivants :

Module I

"Médicaments I"

- Ophtalmologie
- Gynécologie
- Système nerveux central I
- Système nerveux central II
- O R L
- Dermatologie
- Diabète
- Gestion des urgences I
- Gestion des urgences II

 Nouveau

Module II

"Médicaments II"

- Antibiotiques
- Goutte et cholestérol
- Médicaments de la douleur
- Système cardio-vasculaire I
- Système cardio-vasculaire II
- Asthme
- Grossesse et allaitement

Module III

"Cours III"

- Nutrition
- Contraception - prostate - thyroïde
- Matériel sanitaire I
- Matériel sanitaire II
- Gastroentérologie - constipation
- Diététique - Cholestérol pratique
- Galénique I & II
- Pharmacologie de base
- Pharmacologie des médicaments d'urgence

Module IV

"Cours IV"

- Soins dentaires
- Pédiatrie
- Vaccins - voyages I
- Vaccins - voyages II
- Phytothérapie
- Triage des médicaments
- Prestations Pharmaceutiques

 Nouveau

 Nouveau

L'ordre de traitement des matières peut être modifié en fonction de la disponibilité des enseignants.

4. Attestation

A la fin de chaque cours, une attestation vous est délivrée pour autant que vous ayez suivi au minimum 80 % du cours. En cas d'absence pour raison majeure (maladie par exemple), un certificat médical vous permettra de suivre le cours à une autre session, sans nouveau financement, afin d'obtenir ainsi l'attestation.

Le certificat supérieur d'Homeo Formation tient lieu d'attestation. Nous n'envisageons pas d'enseigner l'homéopathie puisque ce cours existe depuis plusieurs années déjà (Mme Michèle Imfeld, pharmacienne, responsable du cours).

5. Financement

La finance de participation pourra varier selon les matières enseignées, en fonction du nombre de périodes du cours. Elle est, pour l'instant, fixée à **Fr. 300.-/module** pour les membres SVPh et **Fr.400.-/module** pour les non membres. Support de cours envoyé par mail.

Taxe d'inscription aux examens: **Fr.100.-**

Le montant est encaissé avant le début du cours au moyen d'une facture envoyée à chaque participant.

6. Inscription

Veuillez utiliser le formulaire annexé à cette documentation et y **joindre une photocopie de votre CFC**. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

7. Avantages

Les personnes ayant suivi l'enseignement des 4 matières seront donc en possession de 4 attestations. Elles pourront se présenter à un examen leur permettant d'acquérir un certificat vaudois de postformation, atout de plus à faire valoir auprès de leur employeur.

8. Collaborateurs

La liste des enseignants est à disposition sur demande au secrétariat de la SVPh.

9. Responsable et renseignements :

Mme Murielle Zahnd
Pharmacie Sun Store Grand-Pont
Rue du Grand-Pont 18
1003 Lausanne

Tél : 058 878 55 40
Fax : 058 878 55 49

Inscriptions :

Mme Murielle Zahnd
Cours Postformation Pharma
Ch. de Coulet 17
1162 St-Prex

zahndm@swissonline.ch
Natel: 079 352 85 25

MZ/août 2018